quement. La grève est une arme dont ils n'entendent se servir qu'en cas de nécessité, mais qu'ils ne veulent pas abandonner.

Nous demandons que l'on améliore les conditions du travail de façon à améliorer le bien-être de l'employé, à faire disparaître les abus, à rendre la discipline plus paternelle, plus humaine. Nous voulons aussi que l'employé ne soit plus puni par la privation de salaire qui est un vol puisqu'elle retranche sur le fruit légitime du labeur quotidien, et une immoralité puisqu'en même temps que l'employé, elle atteint la femme et les enfants. Sur les chemins de fer de l'Etat, c'est d'ailleurs déjà chose faite.

Camarades, dit-il en terminant, voilà sept ans que nous luttons avec énergie pour le triomphe de nos revendications. Nous approchons du résultat, mais soyez persuadés que c'est à vous qu'il appartient de faire triompher vos revendications, c'est à la masse ; ce sont tous les employés qui doivent se lever pour la défense de leurs droits, il faut que les Compagnies s'inclinent. »

Une salve d'applaudissements accueille la péroraison de cet éloquent discours.

Le citoyen Comte prend à son tour la parole pour expliquer la situation des gardes-barrières, des gardes-freins, des hommes d'équipes, des facteurs, des conducteurs, des agents des trains, des mécaniciens, chauffeurs, contrôleurs, etc., et critiquer les abus dont ils sont victimes, des longues et excessives journées de travail qu'on leur impose pour un salaire dérisoire ; des amendes et mises à pied qu'on leur inflige et de la prison qu'ils encourent quand il se produit des accidents.

Nous sommes, dit-il, nous les serfs de la voie ferrée, à l'égal du pompier qui est de la chair à incendie et du soldat qui est de la chair à canon, de la chair à machine. Il invite ensuite les ouvriers et employés de la Compagnie des chemins de fer du Nord à s'unir au syndicat national de la corporation si intéressante des travailleurs du réseau ferré de la France entière. L'orateur a été vigoureusement applaudi.

Le citoyen Delory demande la parole pour protester contre l'accusation qui est faite au Parti ouvrier de pousser les syndicats dans la politique. Les syndiqués ouvriers, dit-il, doivent agir de toute leur influence et peser de toute leur force sur les pouvoirs publics pour obtenir légalement gain de cause dans la défense des revendications ouvrières.

L'orateur explique ce que la Municipalité a fait pour obtenir de la Compagnie des tramways de Lille la réduction des heures de travail, le minimum de salaire, la caisse de secours gérée par le syndicat ouvrier, la caisse de retraite en dehors de l'ingérence de la Compagnie et autres satisfactions qui n'attendent plus leur application que de l'acceptation préfectorale.

Le citoyen Delory déclare que les travailleurs doivent faire la conquête des pouvoirs publics pour lutter efficacement en faveur de leur émancipation complète.

A sa descente de tribune, comme en y montant, le maire de Lille a obtenu de chaleureux applaudissements.

Le citoyen H. Ghesquière, conseiller général de Lille, déclare se mettre à la disposition du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer pour défendre, avec les élus du Parti ouvrier, tout le programme corporatif et économique du Syndicat devant l'Assemblée départementale du Nord.

Cette déclaration a été vivement applaudie.

Le président met aux voix un ordre du jour d'union ouvrière sous la bannière syndicale qui est adopté à l'unanimité et la séance est levée aux cris répétés de : Vive le syndicat !

ROUBAIX

AVIS AUX GROUPES DU PARTI
de Roubaix, Croix-Wasquehal et Wattrelos

Tous les groupes du Parti ouvrier adhérents aux sections de Roubaix, Croix-Wasquehal et Wattrelos, sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire des trois sections, qui aura lieu dimanche prochain 19 juin, à 3 h. 1/2 précises de l'après midi, au local de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, à Roubaix.

Ordre du jour : Choix définitif des candidats aux prochaines élections cantonales.

LA GRÈVE DES RENTREURS

M. Martin-Dédac, ayant contredit les affirmations du citoyen Catrice, contenues dans la lettre que nous avons publiées, ce dernier adresse de nouveau au *Journal de Roubaix* la réponse suivante.

Roubaix, le 17 juin 1898.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Rentrant de voyage, je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre de M. Dédack Martin, parue dans votre numéro du 13 courant et qu'on me montre à l'instant.

Pour couper court à cette polémique, veuillez avoir l'obligeance d'insérer les quelques lignes suivantes qui seront les dernières :

J'affirme à nouveau que lors de la grève de 1887, Dédack sortait de la maison Vanvert, rue Montesquieu, mais occupée alors par un autre patron, qui je crois, était M. Droulers.

Que s'il a prévenu sa quinzaine avant de commencer à travailler chez Mulliez Eloy, c'est sur la menace que je lui fis de le mettre au pilori, pour s'être embauché dans une maison mise en interdit par le syndicat dont il faisait partie.

Je maintien qu'il a quitté le syndicat parce que celui-ci, n'a pas voulu le considérer comme gréviste, et le payer en conséquence.

S'il le désire nous réunirons les membres composant la commission du syndicat de cette époque, et si mes dires ne sont pas reconnus exacts, je m'engage à verser la somme de vingt francs pour les pauvres, à condition qu'il prenne le même engagement dans le cas contraire.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes sincères salutations.

Louis CATRICE.

M. Eugène Motte républicain

Dans toutes ses réunions, sur toutes ses affiches, M. Eugène Motte, candidat, s'était déclaré « républicain ».

Or, à la suite de l'interpellation qui a fait tomber le néfaste cabinet Méline, les députés ont été amenés à voter sur un ordre du jour où il était dit que le gouvernement aurait dû « pratiquer » une politique de réformes démocratiques avec une majorité exclusivement républicaine.

M. Eugène Motte a voté contre cette proposition. Il préfère voir gouverner avec la droite.

Républicains qui avez voté pour Motte, voilà son premier avatar. Vous en verrez bien d'autres.

AUDITIONS MUSICALES

La Grande Harmonie donnera le dimanche 19 juin et le jeudi 23 juin, deux auditions musicales au parc de Barbieux et place de la Liberté.

Voici le programme de ces deux concerts :

Allegro militaire X.— Ballet de Faust, numéros 1 à 8 (Gounod).— Solo pour clarinette, M. Fournier (Demersman).—Fantaisie sur Mignon, A. Thomas, Aunette et Lubin, A. Durand. — Ouverture militaire, Deransart.

OUTRAGES A AGENTS

Vanpuymbrouck Alfred, 17 ans, mouleur, rue du Grand-Chmin, a été arrêté pour outrages à agents.

Il a été conduit au poste du 2e arrondissement.

LES CONTRAVENTIONS

La police a dressé hier sept contraventions : infraction au règlement des cochers de place, 2 ; ivresse, 2 ; défaut de livret de cochers de place, 1 ; infraction au règlement sur les vélocipèdes, 1.

VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR

Nous avons trouvé, encartée dans le *Journal de Roubaix*, une réclame en faveur de la basilique du Sacré-Cœur, juchée en haut de la butte Montmartre.

On se rappelle que l'Assemblée nationale en 1873, par une loi, a donné la sanction de l'Autorité publique à une œuvre qui, dit le prospectus « répond de plus en plus aux nécessités et aux dispositions de la France ! »

Pour du toupet, en voilà.

Et la réclame ajoute : « Catholiques, envoyez vos offrandes, et le monument que Notre-Seigneur a demandé (par dépêche ou par téléphone ?) s'achèvera promptement ! »

Il y a là vraiment de quoi tenter les dévots, d'autant plus que les prix sont fort doux ; jugez-en vous-mêmes.

Piliers et colonnes depuis 200 francs et au-delà ; pierres à 1000 francs avec inscription, gravure en vue, chiffres ou armoiries ; à 500 francs avec deux initiales en vue ; à 300 francs en vue ; à 120 francs non en vue avec cinq initiales non en vue ; tuiles de Dôme à 500 francs ; écailles à 50 francs gravure en sus.

Pour ce dernier mode de souscription, il aura foule chez les dévots, les huîtres ne manquant pas dans ce joli monde.

C'est égal, Seigneur, vous qui prêchez l'humilité, que devez-vous penser de vos souscripteurs... en vue !

CYRANO.

UN ACCIDENT AU CIMETIÈRE

Jeudi soir, vers cinq heures, une dame Elodie Buffet, mère d'une nombreuse famille, demeurant rue Jacquard cour Masurel, traversait le cimetière avec sa petite fille, quand en passant près d'un monument que M. Deroubaix, marbrier à Croix, monte actuellement, un gamin s'amusant avec un lourd pinceau qui sert aux marbriers, le laissa tomber sur le pied de la dame Buffet.

Celle-ci ressentit une vive douleur et une enflure progressive se produisit sur le dessus du pied ; il lui était impossible de se tenir debout et encore moins de pouvoir regagner à pied son domicile ; une femme généreuse l'épouse du citoyen Mansart, s'empressa de faire une quête parmi les personnes présentes, laquelle produisit le transport en fiacre de la victime de cet accident.

Inutile d'ajouter que l'auteur inconscient, nous voulons l'espérer, a aussitôt pris la fuite.

La police avisée du fait a rédigé un rapport.

RUES GUIZOT ET CASIMIR-PERIER

Une enquête est ouverte sur le projet de classement, de règlement des alignements et de fixation du nivellement des rues Guizot et Casimir-Perier, situées au Pile.

Les projets, à partir du 21 juin, seront déposés à la mairie pendant quinze jours. Les intéressés pourront en prendre connaissance.

CIRCULATION INTERROMPUE

Par arrêté préfectoral en date du 15 juin 1898 la circulation sera interrompue du 20 au 25 juin inclus sur le chemin d'intérêt commun n° 112 au territoire de Croix, entre le passage à niveau de l'Allumette et le chemin d'intérêt commun n° 143 de Wambrechies à Hem.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par la rue du Petit Boutique et de l'Epeule.

CHIENS RATIERS

Dimanche 19 courant, chez M. Florimond, place du Trichon, grande partie de chiens ratiers. Qui gagne 2 sur 3 contre la société de chez Burcourt pour 50 fr.

Mise au parc à 6 heures.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

Le groupe d'études sociales de la 9e section se réunira ce soir samedi, à 8 heures 1/2, estaminet du Beau Bouquet, rue Archimède. — Ordre du jour important.

— Le groupe socialiste révolutionnaire de l'Entrepont se réunira ce soir à 8 h. 1/2, estaminet Willart, Grande-Rue, 335. Présence indispensable.

— Le groupe la Franche Escouade se réunit ce soir, à 8 h. 1/2, estaminet Roger, rue du Fontenoy, 131.— Question très importante à l'ordre du jour.

Chorale la Solidarité Ouvrière. — Aujourd'hui samedi, répétition générale.

Nota. — Dernières mesures à prendre pour le banquet du lendemain dimanche 19 courant. Présence indispensable.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Rappel des concours du dimanche 19 courant :

Fédération Roubaisienne. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Lamblin, rue de Bouvines.

Avenir du Tilleul. — CHANTILLY. — Oranisé chez M. Leclercq, rue du Beau Bouquet, aux Trois-Ponts.

Union Fraternelle. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Derock, rue de Tourcoing, au Crétinier, à Wattrelos.

A ces trois concours, il y aura 100 francs de prix d'honneur et un régulateur.

Fédération du Centre. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Jules Renard, rue d'Inkermann.

*
**

Lire dans la *Calotte* de cette semaine : **A l'école des Frères.** Le demander aux marchands kiosques et librairies. Dépôt au « Plat d'Or », Grand'Place, Roubaix.

TRIBUNE PUBLIQUE

A M. Barroyer, commissaire central

Roubaix, le 14 juin 1898.

Monsieur le directeur de l'*Egalité*,

Il existe une école communale de filles, rue de l'Industrie, construite depuis deux ans environ. Or, depuis que cette école est ouverte, il ne se passe pas de journée sans qu'une bande de voyous n'aille à la porte à l'heure où les fillettes entrent ou sortent dans le but de les injurier, les frapper même, se coucher sur le trottoir en face de la porte : briser la sonnette, etc., etc.

Et à cent mètres de là il y a un poste de police où des agents roupillent sur un lit de camp.

Les institutrices de cette école ont à maintes reprises porté plainte à propos de ces excès. Des passants indignés parmi lesquels votre serviteur, ont aussi apporté leur témoignage à la police, mais ça n'a pas l'air d'avoir produit beaucoup d'effet, puisque les jeunes vauriens en question, véritable épouvantail des petites filles, continuent toujours impunément leurs petites lâchetés qui semblent beaucoup les amuser.

On peut se demander à juste raison si ces faits se produisaient, dans une sainte union quelconque où nos bourgeois envoient leurs fillettes, si M. Barroyer ne s'empresserait pas d'y mettre bon ordre.

Eh bien ! nous demandons aussi, nous, travailleurs, et nous avons le droit d'exiger que nos fillettes soient protégées dans la rue au même titre, si ce n'est avec le même empressement, que les enfants des riches.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes remerciements et l'assurance de mes sentiments distingués.

Un père de famille.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 17 juin 1898

Naissances

Gilbert Degroote, rue Ma Campagne, 64. — Théophile Wacquier, rue d'Ely, cour du Nord, 2. — Edouard Landuyt, rue Blanchemaille. — Eugène Latour, rue d'Alger, 149. — Suzanne Watteau, rue du Tilleul, cour Delerue, 3. — Julien Devolder, rue d'Alger, cour Catteau, 9. — Jean Loriot, rue de Condé, cour Vroman, 34. — Fernande Hornaert, rue de Tunis, cour Roobe, 31. — Flore Samaeys, rue de Blanchemaille. — Marie Lecutier, rue de la Chapelle-Carette, 35. — Désiré Turoin, rue des Arts, 224.

Décès

Jules Burghgraen, 3 ans, rue de Toulouse, 41. — Valentin Vandersteggel, 2 ans, rue de Blanchemaille.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOUCHEUR DE LA MATERNITÉ BOUCICAUT

Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 4 heures

87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

CROIX

Tentative de vol avec effraction. — M. Henri Couvreur, pharmacien à Roubaix, habite une charmante villa rue du boulevard à Croix.

La nuit dernière il fut réveillé par un bruit insolite semblant venir de la porte de son habitation donnant sur le jardin.

S'armant d'un revolver il ouvrit brusquement sa fenêtre et aperçut un individu cherchant à crocheter sa porte ; les malfaiteurs se trouvaient à proximité occupés à une besogne que ne put deviner M. Couvreur.

Celui-ci n'hésita pas à tirer dans le tas et les malandrins détalèrent comme des lièvres.

Une heure plus tard une grosse pierre était jetée dans une fenêtre de la véranda et brisait une glace de grande dimension.

En outre, M. Couvreur s'aperçut le matin que quelques bouteilles de bière avaient disparu.

M. Couvreur offre une bonne récompense à celui qui pourra faire découvrir ses voleurs.

Cantine scolaire. — La commission spéciale désignée par le conseil municipal pour la mise en marche de la cantine scolaire de la rue de l'Allumette, s'est réunie hier soir à la mairie, pour examiner diverses affaires qui lui étaient soumises en vue de la prochaine ouverture.

D'ici peu une seconde réunion aura lieu.

Le chemin des Ogiers. — La chaussée de la rue des Ogiers devant être remaniée entièrement la circulation sera interrompue du 20 au 25 juin 1898 inclus sur le chemin d'intérêt commun n° 112 entre le passage à niveau de l'Allumette et le chemin d'intérêt commun n° 143 de Wambrechies à Hem.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les rues du Petit Boutique et de l'Epeule.

Autorisation de construire. — Les propriétaires dont les noms suivent viennent d'être autorisés à construire :

4 maisons, rue Chevreul, Vve Armand Vienne.

1 maison, rue Thionville, M. Jean Lepez.

1 maison de commerce, Grande Rue, M. Dhalluin.

2 maisons, rue de la Gare, M. Leclercq Ovide.

Vérification des poids et mesures. — L'arrêté préfectoral fixant les dates de vérification des poids et mesures vient d'être affiché à la mairie de Croix.

Les opérations dans cette commune auront lieu comme suit :

21 et 22 juin, pour les assujettis du quartier de l'Allumette ;

23 et 24 juin, pour ceux de la Croix Blanche ;

27, 28 et 29 juin, pour ceux du Centre.

Tous les assujettis devront se présenter dans la salle habituelle de la mairie, aux jours fixés ci-dessus, de 9 h. 1/2 à midi, et de 4 heures à 5 heures du soir.

Très sérieux avis. — Bien des propriétaires qui font bâtir de nouvelles constructions omettent de faire, dans les quatre mois du commencement des travaux, la déclaration prescrite par l'Administration des contributions directes pour être exemptés de payer la cote foncière pendant les deux premières années.

Nous rappelons qu'un service spécial est ouvert à cet effet à la mairie et que récépissé doit être demandé, car faute d'inscription sur ce registre les propriétaires seront sûrement imposés l'année suivante.

Nous recommandons donc de ne pas confondre la demande d'autorisation de bâtir avec la déclaration dont nous parlons et nous ne saurions trop inviter les propriétaires à se présenter à la mairie pour retirer le récipissé du registre à souche des déclarations de construction.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques, que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

TOURCOING

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le citoyen Guérard, secrétaire général du syndicat national des travailleurs des chemins de fer, a donné hier soir à la Coopérative une conférence devant plus de deux cents citoyens, appartenant pour la plupart à la corporation des ouvriers du chemin de fer.

Le citoyen Guérard, secrétaire général du syndicat, a très éloquemment démontré la nécessité pour les ouvriers des chemins de fer de s'organiser, de se syndiquer afin de se défendre contre l'exploitation capitaliste.

Aucun incident ne s'est produit au cours de la réunion et la séance a été levée après l'adoption d'un ordre du jour présenté par le bureau et engageant les camarades présents à se grouper dans l'organisation nationale des ouvriers des chemins de fer.

Au cours de la conférence, le citoyen Guérard a été très applaudi.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS
Section de Tourcoing et ses cantons

Le Parti ouvrier de Tourcoing et ses cantons se réunira en assemblée générale demain dimanche à trois heures, à la Maison du Peuple, rue de Menin.

Ordre du jour de la plus grande importance. Les élections cantonales.

RÉUNIONS DE GROUPES

Par décision du comité exécutif les groupes l'Avant-Garde socialiste, l'Avant-Garde révolutionnaire, la Revanche des Exploités, les Défenseurs du Drapeau rouge, l'Humanité, les Enfants du peuple la Jeunesse socialiste, sont invités à se réunir en leurs locaux respectifs, ce soir samedi à 8 heures.

Urgence. Communications de la plus haute importance.

ACCIDENT D'USINE

A l'usine Floris Lorthiois, Motte et fils, le nommé J.-Bte Davaine, âgé de 50 ans, en remettant un réservoir au ventilateur de la forge, a été atteint au front par un fil de fer et a été assez sérieusement contusionné.

Le docteur Vanneufville qui a donné des soins, a prescrit un repos de trois semaines.

LA SAINT-MAMERS

C'est lundi prochain à 2 heures, que les pompiers de Tourcoing fêteront, en banquet la fête de Saint-Mamers.

LES OBSÈQUES D'EMILE DUJARDIN

Hier matin ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, les obsèques du regretté Emile Dujardin, dont nous avons relaté la mort dramatique.

Le deuil était conduit par les frères du défunt. Au cimetière, un ami, membre de l'association des Anciens élèves du lycée, association dont faisait partie Emile Dujardin a prononcé le discours suivant :

« Avant que la tombe ne se ferme, cher Emile, nous tous qui t'avons aimé, nous venons te dire adieu.

« Nos cœurs saignent encore des souffrances de ton agonie et maudissent l'impitoyable mort qui te ravit à nous si prématurément.

« Notre affection se refuse à cette brutale séparation et ton souvenir sera pour nous, toujours vivace, heureux si nos regrets peuvent adoucir la douleur des tiens.

» Adieu, cher ami, adieu !

L'assistance s'est retirée profondément émue et impressionnée surtout au spectacle de la douleur des parents du pauvre Emile Dujardin.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 17 juin 1898

Naissances

Maria Pasey, rue Pateute. — Valentine Catteau, rue du Dragon. — Cécile Desrousseaux, rue du Luxembourg. — Adrienne Florin, rue Sainte-Blaise. — Alin Charle rue Desfontaines. — Angèle Lecocq, rue St-Blaise. — Charles Marrant, rue Desgnaucourt.

Décès

Joseph Bernard, 8 mois, rue de Roncq, 45. — Marie Fremant, 3 ans 1/2, rue Nancy, 25. — Henri Castelain, 54 ans, rue Nationale.

MOUVAUX. — Accident. — Un jeune homme Adolphe Raquez, âgé de 16 ans, conduisait jeudi, vers 2 heures de l'après midi, un cheval attelé à une petite charrette.

Arrivé rue de Lille, à hauteur de chez M. Wacquet, marchand de sabots, la voiture heurtant les rails fit faire au jeune homme un faux mouvement qui le projeta hors du véhicule.

Il fut relevé par des passants et conduit chez M. le docteur Boulet ; celui-ci constata une fracture du bras droit. Après avoir reçu les soins que comportait son état le blessé fut reconduit chez ses parents, marchands de légumes, rue du Blanc Seau, à Tourcoing.

Cet accident est uniquement dû au mauvais état de la ligne du car à vapeur de Lille à Tourcoing, qui à certaines endroits présente de véritables ornières.

Dernièrement encore, un camion pris dans une anfractuosité brisa son essieu, interceptant ainsi la circulation.

Il serait grand temps, croyons-nous, de remédier à cet état de choses.

Conseil municipal.— Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir à 8 heures 3/4, sous la présidence de M. Vincent, maire.

L'appel nominal accuse 12 conseillers présents. M. P. Lebrun, nommé jeudi dernier, secrétaire pour la session, brille par son absence.

M. le Maire.— Il est fâcheux que pour une séance où l'on discute le budget l'on soit si peu nombreux.

Service vicinal, situation budgétaire.— Dépenses à faire, 3871 francs, ressources ordinaires 3871 francs. Le conseil donne avis favorable au rapport de M. Sipra, agent-voyer.

Budget primitif de 1899. — Recettes ordinaires, 35,192 fr. 50.

Recettes extraordinaires 17,985 fr. 88 au total les recettes sont évalués à 53177 fr. 88 Les dépenses se chiffrent, ordinaires 41285 fr. extraordinaires 11892 fr. 88 au total 53177 fr. 88.

M. le maire donne communication d'une lettre préfectorale supprimant les frais de perception qui seront rattachés au budget de l'Etat.

M. Carlier demande de porter au budget de 1899 une somme de 300 ou 400 fr. pour l'achat d'uniforme aux pompiers.

M. le Maire fait remarquer que, l'équilibre du budget étant établi il est impossible de faire droit à cette demande pour le moment.

Renvoyé au mois d'Août.

Demande de secours pour la famille Douhait sera faite à la Société Alsace-Lorraine.

La somme de 2000 fr. portée pour l'achat de livres de prix est réduite à 1000, le nombre des élèves aux écoles communales étant diminués.

M. Picavet demande si l'on pourrait pas avec la différence faire l'achat de vêtements pour les élèves nécessiteux de toutes les écoles sans distinction.

M. le Maire réplique qu'un arrêt du Conseil l'interdit.

M. Renauld. — Que tout le monde envoie ses enfants aux écoles laïques, ils profiteront des avantages à eux faites par la loi.

M. Picaut. — Ça c'est la liberté du père de famille d'envoyer ses enfants à l'école qui lui plaît.

M. Renauld. — La liberté d'être renvoyé des ateliers.

L'incident est clos.

M. Millet demande d'allouer une somme de 50 francs aux gardes-champêtres, pour les bons services rendus à la commune.

Le Conseil s'associe à ce vœu, sur la proposition de M. Cordier, les félicite et au premier excédent l'allocation leur sera attribuée.

Aucune réclamation n'étant faite, le budget est ensuite voté.

Questions diverses. — Une demande sera faite à M. le préfet pour la disposition de grès, qui permettrait l'élargissement de la rue de Roubaix, depuis la carrière de la Doulite jusque la chapelle.

Les propriétaires s'engagent à couvrir les fossés, reste la réponse de M. Bataille. M. le maire le dit favorable au projet.

M. Carlier. — Du reste cela donnerait une plus-value à sa propriété, seulement je crois qu'il préfère mieux laisser patauger ses locataires dans la boue. Une seule chose le préoccupe, recevoir ses 10 ou 12 francs de loyer.

Dispense des treize jours. — Avis favorable est donné à la demande de M. Lefebvre Louis, cabaretier à la Réunion des Drôles.

M. le Maire sollicite l'autorisation d'adresser une lettre de rappel à M. le préfet, pour l'obtention de la part de l'Etat, 27,000 francs, à la construction de l'hospice.

Vente de terrain. — Le conseil de fabrique donne avis favorable à la vente du terrain légué en 1830 par Mlle Mallet, puis il donne communication de son budget s'élevant à 5066 fr.

Acte lui sera donné.

Aucun conseiller n'émettant de vœux, M. le maire déclare close la session de mai et lève la séance à 9 h. 1/2.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Le Carrousel Vélocipédique

Ce n'est pas un bataillon, mais tout un régiment de cyclistes qui défileront demain, à 1 heure, boulevard de la Liberté et boulevard Louis XIV, avant le grand carrousel qui aura lieu à 2 heures square Ruault.

L'excellente fanfare les *Trompettes des Travailleurs* ouvrira le cortège; tous les musiciens joueront étant à vélo.

On nous dit que toutes les bicyclettes seront décorées avec le meilleur goût.

Rappelons que les inscriptions sont reçues gratuitement jusqu'à ce soir samedi à 10 heures, au café du *Coq Lillois*, boulevard de la Liberté, 109, et à l'estaminet du *Fort du Réduit*, square Ruault, 20.

On sait que 500 francs de prix seront décernés aux lauréats du carrousel.

Les régates internationales

Les régates internationales de demain réuniront un nombre d'équipe qui, depuis de nombreuses années, n'avait pas encore été atteint.

Voici la liste des sociétés qui ont répondu à l'appel du comité :

Le Royal Sport Nautique de Bruxelles ; l'Emulation Nautique, de Boulogne ; le Sport Nautique, de Douai ; Sport Nautique, de Gand ; Le Cercle de l'Aviron, de Roubaix ; le Bowing-Club, de Lille ; Le Boulogne-Club ; l'Union Nautique, de Bruxelles ; le Sport Nautique, de Valenciennes ; le Sport Nautique, d'Amiens ; le Sport Nautique Coudeen ; l'Union Nautique, de Valenciennes ; le Club Nautique, de Roubaix ; l'Union Nautique, de Calais ; le Sport Nautique, de Lille.

La Fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied se fera entendre pendant la durée des courses.

MM. les officiers en tenue sont invités aux places réservées.

Vu le grand nombre d'épreuves, les courses commenceront à deux heures très précises et seront menées clairon sonnant.

NATATION

Le Concours International de Natation

Le comité d'organisation du concours international de natation du 14 juillet, a décidé, vu la période assez longue de temps froid que nous subissons et le retard de l'ouverture de la saison des bains de proroger jusqu'au 30 juin inclus, le délai des inscriptions aux différentes épreuves.

Pour tous renseignements s'adresser de suite aux Cercles nautiques des Bains Lillois, Lille.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A la suite du concours qui s'est terminé mardi soir, M. Cousin est nommé agrégé à la Faculté de médecine de Lille, pour la section d'anatomie.

RÉGIE D'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DU SUD

A compter du 1er juillet 1898, l'entretien du Cimetière du Sud, les terrassements, creusements de fosses et toutes mains-d'œuvre relatives aux inhumations seront assurés par la ville, directement et sans l'intermédiaire d'un entrepreneur adjudicataire.

Le tarif adopté par le Conseil municipal et appliqué au Cimetière de l'Est sera également mis en pratique au cimetière du Sud.

En conséquence, les personnes qui auraient des travaux de jardinage à exécuter aux sépultures de leurs parents, pourront les confier à qui bon leur semblera, toutefois les entrepreneurs ou délégués à ces travaux devront être munis d'une autorisation écrite délivrée par l'intéressé et qu'ils feront viser par le Directeur.

Le transport des plantes, tours de buis, etc., d'une tombe à l'autre, ne sera autorisé que si les défunts appartiennent à la même famille.

Les personnes qui exécuteront le nettoyage des tombes, devront déposer les ordures dans les terrains non occupés ; il leur est interdit de les jeter sur les allées ou sur les tombes voisines.

ABUS DE CONFIANCE

Sur la plainte de MM. Roussel et Mullier, brasseurs au Pont-de-Nieppe, M. Thillard, commissaire de police du 1er arrondissement, a mis en état d'arrestation le nommé Jules Roussel, représentant de commerce, demeurant rue Nationale, 109, à Lille.

MM. Roussel et Mullier accusent leur agent d'avoir détourné à leur préjudice une somme s'élevant à plus de 3,000 fr.

Déféré hier matin au Parquet, Jules Roussel a bien reconnu avoir encaissé plusieurs factures pour le compte de ses patrons, mais il ajoute que s'il ne leur a pas remis les sommes recouvrées, c'est parce qu'il est en compte avec eux.

Malgré ces explications, le représentant de la brasserie a été écroué à la Maison d'arrêt.

A NOS LECTEURS

Vous tous qui avez besoin de médicaments, adressez-vous à la PHARMACIE POPULAIRE, 149, Grande-Rue, à Roubaix.

Vous y trouverez de tout et dans des conditions très avantageuses ; près de 50 0/0 « *cinquante pour cent* » meilleur marché qu'ailleurs, la presque totalité des produits pharmaceutiques.

S'il est permis à la pharmacie de faire un rabais si considérable, c'est qu'elle voit sa clientèle augmenter chaque jour : par réciproque, ces produits ne pourraient être livrés aux mêmes conditions par les maisons concurrentes.

Les produits sont toujours de qualité supérieure, pourquoi : parce que la matière première est toujours prise chez nos meilleurs droguistes et fournisseurs de Lille et de Paris.

Inutile d'ajouter que le personnel s'attachera comme précédemment à satisfaire la clientèle dans le plus bref délai possible.

ULCÈRES VARIQUEUX, DARTRES, ECZÉMAS VICES DU SANG

Guérison rapide et sûre dans les cas pris à temps par le DÉPURATIF du Dr JACKSON et ses Pommades.

Brochure *gratis* et *franco* de Guérisons merveilleuses. D'abord, M. GUYVIEUX, pharmacien, Roubaix, 38, Rue Neuve. E. FONDER, à Mouscron.

REFUSER TOUT PRODUIT SIMILAIRE.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskova, magnifiques à. . . . . fr.	14 50
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués, quadrillés, ouatés, à. . fr.	18 »
1,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr.	23 »
5,000 costumes complets chevlotte à fr.	17 50
4,000 costumes complets, peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr.	24 50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle de meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière, qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un bon de la Verrerie ouvrière

d'une valeur de cinq francs, remboursable à six francs

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N.-B. — Le grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence. (N° 6.840).

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

BOURSE DE LILLE

du 17 Juin

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	.....	.....	17000 ..
Anzin	5540	5550	5540 ..
Bruay	.....	.....	38000 ..
Bully	2000	3010	3000 ..
Carvin	1230	1230	1210 ..
Courrières	1960	2000	1960 ..
Douchy	1000	1005	1000 ..
Dourges	.....	.....	15500 ..
Escarpelle	760	765	760 ..
Lens 100e	396	400	395 ..
Liévin	1945	1950	1940 ..
Meurchin	.....	9800	9600 ..
Ostricourt	900	900	890 ..
Vicoigne	.....	23000	22500 ..

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
23, Rue de Fives, 23